



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **LA CAFETIERE OULA SARL**, Rue du Lac 39,
1800 Vevey
2. **Durée du sursis concordataire:** 3 mois jusqu'au 10.07.2013
3. **Commissaire:** Jean-Claude CHAIGNAT
4. **Remarques:** A vous tiers intéressés.
Par décision du 31 janvier 2013, communiquée le 3 avril
2013, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est
vaudois a accordé à LA CAFETIERE OULA SARL, Rue du Lac
39, 1800 Vevey, représentée par l'agent d'affaires breveté Phil-
ippe CHIOCCHETTI, un sursis concordataire jusqu'au
10 juillet 2013, a confirmé M. Jean-Claude CHAIGNAT en qua-
lité de commissaire au sursis et a confirmé que les poursuites
contre la requérante LA CAFETIERE OULA SARL sont actuelle-
ment suspendues.
Une audience est d'ores et déjà fixée au jeudi 11 juillet 2013 à
14:00 heures, qui se tiendra à la Rue du Musée 6, à Vevey, (3e
Etage).

Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey

00885255

